

**Éléments synthétiques de diagnostic pour le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement
Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) des Pays de la Loire**

Une région en mouvement

Un dynamisme démographique durable

Près de 3,7 millions d'habitants en Pays de la Loire

Au 1^{er} janvier 2014¹, les Pays de la Loire comptent près de 3,7 millions d'habitants (5,8 % de la population de France métropolitaine) et se situent au 8^e rang des 13 régions françaises. Avec un rythme de croissance annuel de la population de 0,8 % entre 2009 et 2014, les Pays de la Loire se classent au 3^e rang national, derrière la Corse (1,2 %) et l'Occitanie (0,9 %). Chaque année, les Pays de la Loire gagnent ainsi plus de 30 300 habitants. Toutefois, si tous les départements ligériens voient leur nombre d'habitants progresser, **la Loire-Atlantique et la Vendée contribuent pour les trois quarts au gain de population.**

Parallèlement, **les Pays de la Loire sont une des rares régions françaises à bénéficier de soldes naturel et migratoire tous deux positifs** même si les disparités sont marquées entre les départements. La Loire-Atlantique et la Vendée sont les deux territoires qui accueillent le plus de nouvelles populations en provenance d'autres territoires.

Mais 4,5 millions de Ligériens en 2050, soit 840 000 habitants supplémentaires

À l'horizon 2050, selon les nouvelles projections de population réalisées par l'Insee², si les tendances démographiques récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivent, **la croissance de la population en Pays de la Loire serait la plus dynamique de France métropolitaine.** La progression du nombre d'habitants pourrait atteindre les 23 %, soit presque le double de celle prévue pour la France (+12 %)³.

En 2050, avec l'arrivée aux âges avancés de la génération baby-boom, la part des aînés sera particulièrement élevée en Pays de la Loire à l'image d'une France métropolitaine vieillissante : les personnes âgées de 65 ans et plus pourraient représenter plus du quart de la population ligérienne (28 %) soit 10 points de plus qu'en 2013.

L'axe urbain formé par Nantes-Saint-Nazaire, Angers et Le Mans concentre une part importante de la population

Avec 115 habitants au km², la densité de population est légèrement inférieure en Pays de la Loire à celle de l'Hexagone (116 hab/km²). Derrière ce chiffre régional se cachent de fortes polarisations et des territoires aux dynamiques démographiques différentes. **La moitié des Ligériens réside sur environ 10 % du territoire régional.** Les Pays de Loire comportent une façade littorale, un axe urbain fort (Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Le Mans), une constellation de villes moyennes (Laval, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saumur, Châteaubriant...) et des zones rurales. Autant de types de territoires aux logiques démographiques propres et aux interactions complexes, observables notamment à travers des phénomènes tels que la « rurbanisation » ou le développement du littoral et plus récemment, des communes rétro-littorales. **L'axe formé par la métropole Nantes-Saint-Nazaire et les pôles urbains d'Angers et du Mans** accueillent un tiers des Ligériens. Nantes, huitième agglomération française avec plus de 600 000 habitants, regroupe à elle seule 17 % de la population régionale.

¹ « Les populations publiées début 2017 sont millésimées 2014 car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2012 à 2016 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. Les chiffres de population sont authentifiés par décret pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Ils sont publiés dans les périmètres géographiques existant au 1^{er} janvier 2016 » (Insee).

² « Les présentes projections sont une déclinaison locale des projections pour la France entière... Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infra nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations... Le point de départ des projections est le recensement de la population 2013. Le scénario « central » reproduit les tendances observées sur le passé récent : solde migratoire France entière avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale. Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées. » (Insee Flash, n°67, juin 2017).

³ Scénario central.

En Pays de la Loire, la population s'accroît dans 7 communes sur 10, principalement à l'ouest de la région et à la périphérie des grandes villes

Dans les principales villes de la région, le nombre d'habitants progresse toujours : Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, la Roche-sur-Yon. Quelques villes importantes restent cependant à l'écart de cette dynamique (Laval, Cholet, Saumur) notamment sur le littoral (La Baule-Escoublac, le Pouliguen ou Batz-sur-mer, La Faute-sur-mer, l'Aiguillon-sur-mer ou les Sables-d'Olonne).

La population augmente nettement en périphérie des grandes villes, et dans les espaces rétro-littoraux, à l'exception toutefois de l'extrémité sud de la Vendée. Ailleurs, les évolutions sont bien plus modérées. Les territoires les moins dynamiques se localisent aux frontières de la région : nord de la Loire-Atlantique et de la Mayenne, sud-est de la Vendée et du Maine-et-Loire, et la partie est de la Sarthe.

Une économie régionale bien diversifiée parmi les plus dynamiques de France

Une région qui figure parmi les territoires français les plus dynamiques sur le plan économique

Depuis 25 ans, les Pays de la Loire affichent une croissance économique parmi les plus fortes observées en France. Avec un PIB de 106,7 milliards d'euros en 2014, les Pays de la Loire produisent 5 % de la richesse nationale (8^e région sur 13). Au cours des deux dernières décennies, l'emploi ligérien progressé de 24 %, pour un taux de 16 % à l'échelle nationale. Au total, ce sont 300 000 emplois supplémentaires qui ont été créés dans la région. Ces évolutions de l'emploi régional masquent cependant des disparités départementales assez marquées : le nombre d'emplois a crû plus rapidement en Loire-Atlantique et en Vendée que dans les 3 autres départements de la région.

Un appareil productif des Pays de la Loire diversifié

Par rapport à de nombreuses régions françaises, l'appareil productif des Pays de la Loire apparaît plutôt diversifié : industrie, agriculture, commerce et construction sont mieux représentés en Pays de la Loire qu'en moyenne en France. En contrepartie, les services sont un peu moins développés. Enfin, la sphère publique est moins présente en Pays de la Loire : la région possède le plus faible taux d'administration des régions françaises.

L'industrie, une composante forte de l'économie ligérienne

Les Pays de la Loire sont la deuxième région française après la Bourgogne-Franche-Comté, pour la part de l'industrie dans l'emploi total : 16 % contre 12 % en France métropolitaine. Par ailleurs le secteur contribue à la hauteur de 18 % à la création de la valeur ajoutée régionale, soit près de 2 points de plus qu'en France métropolitaine. S'agissant de la part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le total régional, les Pays de la Loire ne se classent plus alors qu'au 6^e rang national. En effet, s'il existe de nombreuses entreprises industrielles à forte valeur ajoutée dans la région, d'autres restent souvent à dominante manufacturière et ont une valeur ajoutée moyenne.

Des activités tertiaires moins développées qu'en moyenne au niveau national

Du fait du poids élevé de l'industrie et de l'agriculture dans la région, le secteur tertiaire, premier employeur, est globalement moins représenté en Pays de la Loire qu'en France. Le tertiaire (commerce, services) regroupe à lui seul 73 % des emplois de la région contre 79 % au niveau national. Dans les départements, la part de l'emploi tertiaire marchand varie entre 65 % en Mayenne et 79 % en Loire-Atlantique.

Une économie maritime riche de 31 200 emplois⁴

Le littoral des Pays de la Loire représente 10 % du littoral français. Cette façade maritime est à l'origine de nombreuses activités induites : pêche, aquaculture, construction navale, nautisme, transport maritime et tourisme.

Avec 6 ports de pêche équipés d'une criée, **la région se place au 2^e rang des régions françaises pour la commercialisation de produits de la mer⁵**. Depuis plusieurs années, ces activités sont cependant en repli. **En Pays de la Loire, la flotte de navires de pêche et les effectifs de marins-pêcheurs diminuent d'environ un tiers en 10 ans.** La

⁴ Source : Insee, « Economie maritime : 31 200 emplois sur le littoral et le long de l'estuaire de la Loire », juin 2017.

⁵ Source Dreal, « Dossier territorial Pays de la Loire », décembre 2016.

profession est notamment confrontée à l'épuisement de certains stocks, à la limitation des pêches par quotas. L'activité conchylicole, 9 % des ventes nationales, recule également en région mais dans proportions moindres qu'à l'échelle nationale. Son activité est très dépendante de la qualité des eaux côtières.

La seule filière de l'industrie navale compterait ainsi 7 000 emplois en Pays de la Loire⁶ avec un carnet de commandes de paquebots plein jusqu'en 2026.

Le Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire, premier port de la façade atlantique, est un atout pour l'industrie maritime des Pays de la Loire. Le Port manque cependant de visibilité internationale car il ne fait pas partie des principaux ports européens. Les produits d'importation constituent les deux tiers du trafic. Les produits pétroliers dominent largement les flux ce qui dans un contexte de réduction des gaz à effet de serre pose la question de l'avenir de ce type de flux. Le port s'est d'ailleurs lancé dans une diversification de ses activités en développant les trafics conteneurisés et rouliers.

18 millions de visiteurs en Pays de la Loire : une économie régionale axée sur le tourisme

Avec 450 km de littoral, dont 215 km de plages, et 735 lieux de visite, la région Pays de la Loire se place parmi les principales destinations touristiques françaises pour une capacité d'accueil touristique régionale estimée à 1,4 million de lits. En Pays de la Loire, le tourisme totalise ainsi un chiffre d'affaires de 7,6 milliards d'euros et génère 48 400 emplois salariés directs.

Sur la Côte Atlantique, le tourisme est à l'origine de nombreux emplois, en particulier dans l'hébergement et la restauration. Le nautisme, fort de ses 7 400 emplois, est également un élément clé de l'économie ligérienne. Au-delà des 86 000 navires de plaisance qui mouillent en région, les Pays de la Loire abritent aussi des acteurs majeurs de la construction nautique. Le « Vendée Globe Challenge », tour du monde à la voile en solitaire sans escale et sans assistance, est une formidable vitrine pour la région.

Le taux de chômage, le plus faible de France

Fort de ce dynamisme économique, **la région Pays de Loire affiche le plus faible taux de chômage des régions de France.** Au 2^e trimestre 2017, ce taux atteint 7,9 % de la population active, contre 9,2 % en France métropolitaine. Les 5 départements de la région affichent des taux inférieurs à la moyenne nationale. Cette performance régionale masque cependant de larges disparités. **L'est de la région et une partie du littoral vendéen affichent des taux de chômage nettement supérieurs à ceux que l'on rencontre plus à l'ouest.**

Une population ligérienne généralement bien insérée mais aux revenus parfois modestes

Un taux d'emploi supérieur à la moyenne française

Dans les 5 départements de la région, le taux d'emploi⁷ est systématiquement plus élevé que le taux moyen constaté en France métropolitaine. Ceci traduit plutôt une bonne insertion de la population sur le territoire. Des différences territoriales existent toutefois : les taux sont plus importants en Vendée et en Mayenne. C'est en Sarthe que la population apparaît relativement la moins bien insérée. Plus particulièrement, les taux d'emploi les plus élevés sont enregistrés autour des grandes agglomérations et dans certains bassins ruraux à dominante industrielle : le nord Vendée, les Mauges et le sud Mayenne, principalement.

Mais des jeunes exclus du marché du travail et de la formation dans certains territoires

Globalement en Pays de la Loire, les jeunes arrivent mieux à s'insérer sur le marché du travail qu'ailleurs en France métropolitaine. La part des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation reste limitée (14 %). La Sarthe se démarque toutefois avec une proportion de jeunes non insérés plus élevée (17 %).

⁶ Source Dreal, « Dossier territorial Pays de la Loire », décembre 2016.

⁷ Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler. Il mesure la capacité d'un territoire à mobiliser ses ressources de main-d'œuvre pour produire des biens et de services. Il fournit également une indication sur l'insertion de la population sur le marché du travail. (Insee).

Un taux d'emploi assez élevé qui n'empêche pas le chômage de longue durée dans les territoires les plus fragiles

Certains espaces sont plus en difficulté et connaissent du chômage de longue durée. **Il s'agit souvent de territoires ruraux éloignés des pôles d'emploi de la région. On les trouve à l'est du Maine-et-Loire, autour de Saumur et de Noyant, dans le nord de la Mayenne, au nord et à l'est de la Sarthe, au sud de la Vendée et dans le nord de la Loire-Atlantique essentiellement autour de Châteaubriant.**

Des revenus souvent plus faibles dans les espaces les plus éloignés des grands pôles d'emploi

Quelques espaces abritent une population aux revenus plus élevés que la moyenne de France métropolitaine. Ces territoires se trouvent majoritairement dans les grandes agglomérations de la région, là où se concentre l'emploi cadre des fonctions métropolitaines. Les revenus sont également élevés le long du littoral du fait de la présence de retraités aisés. À l'opposé, **les territoires de vie où les revenus sont plus faibles se trouvent au nord de la Loire-Atlantique et de la Mayenne et dans les parties est de la Sarthe et du Maine-et-Loire.** Ce sont souvent ces mêmes territoires qui concentrent un chômage de longue durée plus important.

Enfin, les revenus sont également plus faibles dans les territoires dominés par l'agriculture, et dans certains territoires industriels où les emplois d'ouvriers sont encore très présents. **Toutefois, si les revenus restent plus faibles, les taux de pauvreté sont limités car les populations sont en emploi.**

Une pauvreté peu développée mais des disparités territoriales

En Pays de la Loire, la pauvreté est moins marquée que dans les autres régions de France. Après la Bretagne, c'est la deuxième région de France la moins touchée. La Loire-Atlantique et la Vendée se distinguent avec des taux de pauvreté plus faibles que dans les autres départements. L'intensité de la pauvreté est également plus faible et **les inégalités monétaires sont moins marquées en Pays de la Loire que dans le reste du pays.**

Des contrastes à l'intérieur des départements de la région

De manière générale, en Pays de la Loire, les taux de pauvreté⁸ sont plus faibles dans les grandes aires urbaines que dans les petites et moyennes aires⁹. Plus la taille de l'aire urbaine se réduit, plus le taux de pauvreté s'accroît. Les communes isolées affichent par conséquent les taux de pauvreté les plus élevés de la région.

Dans les grandes aires urbaines de la région, les taux de pauvreté diffèrent entre la ville-centre, la banlieue et la couronne. Ils sont plus importants dans la ville-centre qui concentre souvent les quartiers d'habitat social de la politique de la ville.

Dans les villes-centres, les inégalités de revenus sont plus marquées car elles abritent à la fois des proportions élevées de cadres travaillant dans des activités à forte valeur ajoutée mais également la majorité des quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est le cas pour les aires urbaines de Nantes, Angers et du Mans. Ailleurs en région, les contrastes sociaux apparaissent moins perceptibles.

Les Quartiers de la Politique de la Ville connaissent des situations de pauvreté parfois importantes

Les 46 Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) de la région abritent 146 000 personnes. Par définition, ces quartiers concentrent les difficultés sociales donc la pauvreté. **En Pays de la Loire, dans les quartiers de la politique de la ville, le taux de pauvreté atteint les 42 % en 2012, soit un niveau identique au taux moyen constaté dans les QPV de France métropolitaine.** Dans les Quartiers de la Politique de la Ville de la région, la pauvreté est plus forte en Sarthe et en Mayenne qu'en Loire-Atlantique et en Vendée. Les QPV du Maine-et-Loire sont en situation intermédiaire.

⁸ Le taux de pauvreté monétaire correspond à la part de la population vivant sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian calculé sur la France métropolitaine. En 2013, il est de 1 000 euros par mois pour une personne seul et de 2 100 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. (Insee)

⁹ Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Les grandes aires urbaines se composent d'une part d'un pôle urbain avec une ville-centre et sa banlieue et d'autre part d'une couronne autour de ce pôle.

Des territoires souvent plus fragiles aux marges des départements

Dans la région, hormis les quartiers de la politique de la ville, quelques territoires ruraux cumulent plus de difficultés que d'autres, ils se localisent fréquemment aux frontières départementales : la région de Châteaubriant, la partie est du Maine-et-Loire, le nord de la Mayenne ; le nord et le sud de la Sarthe ou encore en Vendée, le littoral et le sud-est du département. Dans ces territoires, les pertes d'emplois industriels et agricoles n'ont pas été compensées par le développement des activités de services. Les habitants y sont plus souvent au chômage, en contrats précaires. La pauvreté y est plus développée. Ainsi, sur les 392 000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté en Pays de la Loire, 15 % « seulement » résident dans des quartiers de la politique de la ville (60 000 personnes). La moitié des personnes pauvres de la région réside dans des territoires qui ne comptent pas de quartiers de la politique de la ville.

Une région bien desservie par les services mais où l'accès au numérique et aux soins reste parfois limité

Des services publics souvent facilement accessibles pour la population

80 % de la population régionale accède en moins de 15 minutes par la route aux équipements publics¹⁰ : 15 minutes étant la durée acceptable selon le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) pour atteindre un équipement de ce type. En Pays de la Loire, les temps moyens d'accès aux services publics sont assez proches selon les départements. **Les communes les moins peuplées sont celles qui enregistrent les temps d'accès les plus longs** : en Pays de la Loire, « 66 % des communes de moins de 1 000 habitants sont à plus de 15 minutes du panier d'équipements publics »¹¹.

Ainsi, dans les plus petites communes, situées aux frontières du département, parvenir aux services publics est souvent plus délicat. Or, dans ces territoires, malgré le développement rapide des démarches en ligne, la présence physique de services est essentielle pour répondre aux besoins de populations souvent fragiles socialement, dans des communes qui ne peuvent pas toutes encore bénéficier d'un accès de qualité à l'internet.

Selon l'Insee, dans la région, les territoires abritant des QPV « sont globalement bien desservis en équipements publics et marchands. La plupart des équipements publics ou marchands sont présents à proximité. Dans les communes bénéficiant de tramways, la localisation des équipements est plus dense le long de la ligne du transport public. »¹².

Une couverture 4G vaste en Loire-Atlantique, faible en Mayenne et en Sarthe

La couverture en 4G de la population régionale n'est pas achevée : des disparités spatiales existent entre les différents territoires. **Le littoral apparaît plutôt mieux couvert, de même que les communes situées dans les principales agglomérations.** De manière plus globale, **le département de la Loire-Atlantique dispose d'une avance assez nette en matière de couverture 4G.**

Au 1^{er} janvier 2017, 17 % de la population régionale vit dans des communes situées en zone peu dense, non couverte par la 4G. Selon les départements, le nombre d'habitants concernés varie : seulement 3 % de la population vivant en Loire-Atlantique mais jusqu'à 38 % de celle habitant la Sarthe.

¹⁰ Panier d'équipements publics : bureau de poste (ou relais poste, agence postale), police nationale ou gendarmerie, centre médico-social (CMS), centre de finances publiques, caisse d'allocations familiales (CAF), centre local d'information et de de coordination gérontologique (Clic), espace public numérique (EPN), pôle emploi, mission locale, mutualité sociale agricole (MSA) et caisse d'assurance retraite et santé au travail (Carsat). Source Insee Analyses, Pays de la Loire, n°20, octobre 2015 et Insee dossier Pays de la Loire, n°1, novembre 2015.

¹¹ Source : Insee Analyses, Pays de la Loire, n°20, octobre 2015.

¹² Source : Insee, dossier Pays de la Loire, n°1, novembre 2015.

Certaines parties du territoire encore en zone blanche

Au-delà de la couverture 4G, les Pays de la Loire comptent encore des communes où les centres-bourgs sont en zone blanche¹³. En effet, tous les territoires de la région ne bénéficient pas de couverture mobile satisfaisante même en 2G/3G.

Quelques territoires régionaux encore peu raccordés à l'internet haut débit

Une grande partie de la région est couverte par l'internet haut-débit, notamment avec un débit supérieur à 8 mégabits par seconde (Mbps). Ce débit correspond à l'offre minimale pour l'accès au triple play (internet haut débit, téléphonie fixe, télévision). **La plupart des grandes agglomérations bénéficient d'une couverture élevée** (excepté quelques communes). **La Loire-Atlantique et la Vendée apparaissent sensiblement mieux couvertes que les trois autres départements.** Certaines parties du territoire restent en revanche peu voire non éligibles à un débit supérieur à 8 Mbps.

Au-delà des constats ponctuels, en France, tous les départements sont désormais impliqués dans le Plan France Très Haut Débit¹⁴. Ce déploiement du très haut débit d'ici 2020 doit permettre de réduire les fractures numériques qui ont pu apparaître sur le territoire régional ces dernières années.

Le dynamisme de la région pèse sur le système de santé

En Pays de la Loire, tous les territoires ne bénéficient pas d'un accès à la santé de qualité suffisante. Ce phénomène s'explique par des effectifs insuffisants de professionnels de santé et par leur inégale répartition sur le territoire régional.

L'arrivée de nouvelles populations dans la région composée souvent de familles avec de jeunes enfants, mais également la venue de retraités, les naissances nombreuses et le vieillissement de la population posent avec acuité la question de l'accès aux soins pour l'ensemble des Ligériens.

Les territoires les mieux pourvus se trouvent pour la plupart dans les grandes agglomérations ligériennes ou dans les couronnes périurbaines. Au-delà de la densité médicale actuelle, les perspectives pourraient être encore plus préoccupantes si les tendances actuelles se poursuivent, en particulier en Sarthe : entre 2007 et 2015, le nombre de médecins généralistes libéraux en activité a chuté de 15 % dans le département. En Mayenne et en Vendée, la baisse frôle les 10 %. Au-delà des communes souvent rurales, certains quartiers des agglomérations peuvent aussi être touchés par cette moindre densité de médecins généralistes. Toutefois, dans les agglomérations, le réseau de transport public favorise l'accès à des médecins plus éloignés.

Ces constats se renforcent au regard de l'âge des médecins exerçant dans les départements les plus fragiles. En Sarthe, plus de 30 % de ces professionnels de santé ont plus de 60 ans. En Mayenne, la situation est elle aussi délicate (26 %) tout comme en Vendée (28 %).

¹³ Arcep : « S'agissant de la **couverture des communes du programme « zones blanches centres-bourgs »**, les opérateurs sont tenus d'apporter, grâce à un réseau mutualisé et moyennant un financement public, une couverture de base (voix et internet mobile) dans un certain nombre de centres-bourgs qui ont été identifiés par l'Etat comme absolument non couverts. La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 a initié deux nouveaux recensements des centres-bourgs non couverts, réalisés en 2015 et en 2016 : ce sont respectivement 268 et 273 centres-bourgs nouvellement identifiés qui bénéficieront de ce programme, lancé en 2003. Le nombre de centres-bourgs à couvrir a ainsi été porté à près de 4 000, ce qui représente environ 1 % de la population. Les opérateurs étaient tenus d'apporter un service voix/sms sur ces centres-bourgs avant le 31 décembre 2016, et un service haut débit d'ici le 30 juin 2017, et dans tous les cas au plus tard 6 mois après la mise à disposition du pylône par les pouvoirs publics. Free Mobile a rejoint le programme « zones blanches centres-bourgs » à compter de 2016 et attend donc actuellement la mise à disposition des premiers pylônes, qui doivent être financés par les pouvoirs publics. Les 273 centres-bourgs seront intégrés à l'observatoire une fois les opérateurs leaders désignés. »

¹⁴ Le déploiement de réseaux d'accès à Internet par les collectivités territoriales (les « réseaux d'initiative publique ») donne lieu à différentes phases de conception du projet, de délibérations des élus et de sélection d'une entreprise chargée de la construction et/ou de l'exploitation du réseau. Pour éviter que le processus d'instruction des demandes de subvention des collectivités territoriales auprès de l'État ralentisse les projets et permette le démarrage des chantiers, le soutien financier de l'État est accordé en deux étapes :

Un pré-accord de financement qui sécurise la participation financière de l'État lors de la conception du projet ;

Une décision de financement qui fixe définitivement le plafond de la participation financière de l'État.

Source : France Très Haut Débit.

En Pays de la Loire, la situation n'est souvent pas meilleure s'agissant des soins infirmiers. Pourtant cette activité est essentielle notamment en zone rurale en accompagnement des personnes âgées, des personnes souffrant d'affections de longue durée qui ont besoin de soins quotidiens.

Une région très attractive pour les nouvelles populations avec un impact sur l'occupation du territoire

Les Pays de la Loire : 1,9 million de logement où l'habitat individuel prédomine

Au cours des deux dernières décennies, le parc de logements s'est développé plus rapidement en Pays de la Loire qu'en France, en raison d'une croissance démographique plus vive. Sur la période 1999-2014, le nombre de logements a ainsi progressé de 1,4 % en moyenne chaque année en Pays de la Loire contre 1,1 % en France métropolitaine.

Les Pays de la Loire bénéficient d'une double attractivité : résidentielle surtout le long de la côte Atlantique et économique avec la présence d'un tissu de PME-PMI dense et de grandes entreprises dynamiques. En région, comme à l'échelle nationale, le parc de résidences principales (+1,4 %) croît plus vite que la population (+0,9 %) : la taille des ménages continue de diminuer sous l'effet du vieillissement de la population et d'une évolution des modes de vie favorisant la décohabitation.

Une construction neuve plus dynamique en Loire-Atlantique et en Vendée

Sur la période 1999-2014, la majorité des constructions neuves ont été réalisées en Loire-Atlantique (41 % du total) et en Vendée (23 % du total). La Sarthe est clairement en retrait avec une progression du nombre de logements inférieure à celle de la région et de la France en général. **L'évolution du nombre de logements par bassin de vie montre clairement le dynamisme des territoires de Vendée et de toute la ceinture qui entoure l'agglomération nantaise jusqu'aux portes du Maine-et-Loire.**

Une problématique du confort énergétique présente sur l'ensemble du territoire

La problématique du confort énergétique est présente dans l'ensemble des départements ligériens : plus de 615 000 résidences principales ont été construites avant 1970, soit 40 % de l'ensemble des résidences principales de la région. Cette structure du parc suppose un gain énergétique potentiel qui pourrait être significatif sur les résidences principales : 60 % d'entre-elles ayant une étiquette énergétique D ou E et 15 %, une étiquette F G H E et même I¹⁵.

Le long du littoral, des résidences secondaires parfois plus nombreuses que les résidences principales

En Pays de la Loire, les départements de la Loire Atlantique et de la Vendée sont ceux qui abritent la plus forte proportion de résidences secondaires, essentiellement le long de la côte Atlantique. Dans certaines parties du territoire régional, le nombre de résidences secondaires excède ainsi celui des résidences principales.

Peu de logements vacants en Pays de la Loire

Avec 127 000 logements inoccupés, **les Pays de la Loire présentent un taux de vacance de 6,6 % parmi les plus faibles de France** (7,8 % au niveau national). Cette inoccupation modérée du parc peut traduire une tension sur certains marchés locaux (métropoles régionales et périphéries, littoral,...), où la demande est forte au regard de l'offre disponible. Le poids plus important de l'accession à la propriété en région, induisant une moindre fréquence des rotations, et l'ancienneté plus faible du parc de logements ligérien, en Vendée et Loire-Atlantique, sont également des explications possibles.

En région, cette vacance est importante en Mayenne (8,7 %) et en Sarthe (8,4 %) et constitue un sujet de vigilance. Elle est plus marquée en zone rurale et concerne souvent des logements déqualifiés. Elle tend de plus à augmenter traduisant parfois le dépeuplement des centre-bourgs au profit d'une offre de logements plus récents en lotissement.

¹⁵ Les logements sont classés par des étiquettes allant de A à I en fonction de leur consommation énergétique annuelle : A, B ou C correspondent à des bilans énergétique favorables, D (moyen) et E, F ou G (énergivores) parfois jusque H et I.

Une offre de logements sociaux modérée et géographiquement concentrée, une demande localement forte

La région possède un parc locatif social de près de 217 000 logements, représentant 14 % du parc de résidences principales. C'est moins qu'au niveau national (17,2 % en France métropolitaine et 15,4 % en France métropolitaine hors Ile-de-France). À l'intérieur de la région, les disparités sont fortes entre départements et plus encore entre intercommunalités ou communes qui la composent. La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire concentrent près des deux tiers du parc locatif social de la région. Plus d'un quart des logements locatifs sociaux sont situés dans un des 46 quartiers prioritaires de la politique de la ville, QPV, (27,6 %).

Une tension sur le secteur locatif social plus élevée en Loire-Atlantique et en Vendée

Dans le parc locatif social, les tensions sur le marché privé sont plus fréquentes en Loire-Atlantique et en Vendée : les deux territoires accueillent en effet beaucoup de nouvelles populations. De plus en Vendée, le parc social est peu développé. Dans les Quartiers de la Politique de la Ville, les taux de vacance à 3 mois dans le parc social sont extrêmement faibles, en particulier dans l'agglomération de Nantes. D'autre part dans les QPV de la région, les logements sociaux sont très largement anciens : 87 % d'entre-eux ont été achevés avant 1977, contre 54 % en moyenne dans l'ensemble du parc social couvrant les 11 agglomérations régionales comptant au moins un QPV.

Une tension sur le secteur locatif privé également plus forte en Loire-Atlantique et en Vendée

À l'image de ce qui se passe dans le logement social, **les tensions se localisent essentiellement en Loire-Atlantique et en Vendée, en particulier sur le littoral et en périphérie nantaise.** Dans le secteur privé, en Maine-et-Loire, des tensions existent aussi dans les Mauges, le Choletais et l'agglomération angevine. En 2017, dans la région, 40 % des EPCI sont à l'équilibre. Les deux marchés sont interdépendants : les tensions dans le logement social se reportant forcément en partie sur le marché locatif privé. Ces dernières proviennent à la fois de l'augmentation de la population mais également de la hausse des prix des logements qui excluent les ménages les plus modestes de l'accession à la propriété.

Un territoire régional à la fois très agricole et fortement artificialisé

Des espaces artificialisés plus nombreux en Loire-Atlantique et en Vendée

« Le développement démographique de la région et ses besoins en termes d'urbanisation et d'infrastructures influencent également les tendances de la biodiversité sur le territoire puisqu'elles concourent à l'artificialisation des sols, à l'augmentation du risque de pollutions diffuses ou ponctuelles et à la fragmentation des réseaux d'espaces naturels. »¹⁶

En 2014, les Pays de la Loire se situaient au 4^e rang des régions de France métropolitaine les plus artificialisées¹⁷, avec un taux d'artificialisation de 11,8 % contre 9,3 % au plan national. Si le rythme d'artificialisation s'est ralenti depuis 2006, il n'en reste pas moins supérieur à celui de la France métropolitaine. Au niveau départemental, c'est en Loire-Atlantique que le taux d'artificialisation (14,1 %) est le plus élevé devant la Vendée (13,8 %). Le taux d'artificialisation en Maine-et-Loire (11,4 %) est proche de la moyenne régionale (11,8 %). La Sarthe (10,4 %) et surtout la Mayenne (8,4 %) affichent des taux nettement plus faibles.

Un territoire régional qui demeure agricole

Les terres agricoles couvrent 69 % du territoire régional, c'est nettement plus qu'à l'échelle nationale (51 %). Les 5 départements de la région concentrent tous une proportion de terres agricoles supérieure à la moyenne nationale. A l'opposé, la région abrite peu de sols naturels et boisés : 19,4 % de sa surface (39,6 % en France métropolitaine).

¹⁶ Source : Région Pays de la Loire, « État des lieux régional sur la biodiversité et ses activités associées ».

¹⁷ Les surfaces artificialisées correspondent aux espaces autrefois agricoles, naturels ou forestiers qui ont changé d'état et ne sont plus disponibles pour l'agriculture ou comme habitats naturels. Elles sont constituées de parcelles à la fois cadastrées et non cadastrées. Agreste, Enquête Teruti-Lucas, 2014.

Une artificialisation des sols au détriment des terres agricoles

Entre 2006 et 2014, l'artificialisation des sols a progressé au détriment des terres agricoles. La part des espaces naturels est en revanche restée stable. En Pays de la Loire, la part de sols agricoles a reculé de 1,5 point contre une baisse de 1,1 point en France métropolitaine. Dans les départements, c'est en Sarthe que la part des terres agricoles recule le plus (-1,9 point) et en Loire-Atlantique qu'elle diminue le moins (-0,8 point).

Une artificialisation qui progresse toujours mais moins rapidement

En Pays de la Loire, entre 2010 et 2014, l'artificialisation des sols s'accroît plus rapidement qu'en France : le taux progresse de 0,6 point, passant de 11,2 % à 11,8 %. Toutefois, à l'image de ce qui se passe au niveau national, **le rythme d'artificialisation des espaces a ralenti par rapport à la période 2006-2010. Ce mouvement s'explique en partie par une densification de l'habitat.**

Le phénomène de l'étalement urbain s'étend bien au-delà des grands pôles urbains de la région et de leur proche banlieue

Entre 2009 et 2014, dans les trois départements non littoraux, il se dessine une progression de l'étalement urbain assez préoccupante : l'artificialisation des sols progresse dans de nombreuses communes où le nombre d'habitants a pourtant diminué. L'étalement urbain s'accroît ainsi dans les villes de taille moyenne et les espaces ruraux, qu'ils soient ou non sous influence urbaine. A l'opposé, les grandes agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire et du Mans enregistrent des taux de croissance de leur population supérieurs à ceux des surfaces artificialisées... En banlieue et en périphérie des grands pôles urbains, l'étalement urbain n'est pas non plus un phénomène avéré sur la période concernée. Enfin si le long du littoral, l'étalement urbain ne progresse pas, le phénomène se déplace désormais vers les communes retro-littorales.¹⁸

Une problématique de la gestion économe de l'espace qui concerne l'habitat comme les zones d'activités

Au-delà de la question de l'étalement urbain et des besoins croissants de logements face à une population grandissante, le dynamisme économique de la région soulève également la question de l'occupation du sol. Ainsi, **entre 2006 et 2011, le rythme de croissance des parcelles à vocation économique est supérieur à celui des parcelles à vocation résidentielle**¹⁹.

Une région bien desservie par des infrastructures de transport diversifiées

La voiture, le mode de déplacement privilégié en Pays de la Loire

La voiture occupe une place prépondérante dans les déplacements des habitants des Pays de la Loire. Favorisé par une urbanisation diffuse et peu dense, le taux de motorisation des ménages (87 %) est parmi les plus élevés de France. Dans la région, le maillage routier et autoroutier est de bonne qualité en général et même si la part modale de la voiture diminue dans certaines grandes agglomérations comme Nantes, le volume des déplacements en voiture continue d'augmenter. En effet, le dynamisme démographique comme la croissance du nombre de déplacements par personne créent plus de flux. Dès lors, des phénomènes de saturation se développent quotidiennement aux heures de pointe, en particulier sur le périphérique nantais.

À l'image d'une grande partie des régions françaises, la majorité des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture, 78 % en Pays de la Loire, 80 % en Bretagne. Cette prédominance des déplacements en voiture s'explique en partie par la structuration de l'espace régional dominé par de nombreuses aires urbaines plus ou moins grandes et qui abritent de nombreux emplois. Dès lors, les déplacements ne se dirigent pas exclusivement vers un grand pôle et le développement de modes de transport alternatifs à la voiture est plus compliqué.

¹⁸ Source : Dreal Pays de la Loire, Profil environnemental des Pays de la Loire.

¹⁹ Source : Note d'enjeux de l'Etat. Données provenant de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), fichiers fonciers issus de l'application Majic. Cette base de données qui renseigne sur les parcelles, les locaux et leurs propriétaires a une vocation fiscale.

Les transports en commun se développent mais ils ne sont pas présents sur l'intégralité du territoire

En Pays de la Loire, depuis 25 ans, le recours aux transports collectifs urbains s'est largement développé passant ainsi de 133 millions de voyages par an en 1990 à 228 millions aujourd'hui dans les réseaux de transport public des 8 collectivités urbaines de plus de 50 000 habitants de la région.

En parallèle, dans les espaces moins densément peuplés, les transports interurbains se sont fortement développés ces dernières années. **Cependant, il existe aussi en région des communes non desservies par les transports en commun** même de type transport à la demande (TAD). Ces communes se localisent exclusivement en Sarthe et en Vendée. Par ailleurs, si les TAD conviennent bien à des populations spécifiques comme les personnes âgées, elles ne répondent pas aux besoins des actifs non motorisés.

Une fréquentation du réseau TER en hausse en Pays de la Loire

Dans le domaine ferroviaire, le trafic sur les grandes lignes (TGV, Intercités) est estimé à 11 millions de voyageurs par an dans la région. Sur les lignes TER des Pays de la Loire (ferroviaire et autocar régional), plus de 17 millions de passagers ont été comptabilisés en 2016 soit une progression de 55 % depuis 2004. L'offre de trains régionaux complète celle des grandes lignes, notamment au départ de Nantes.

Avec la mise en place de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire et de la virgule de Sablé²⁰, les temps de transport sont réduits

Le TGV le plus rapide permet de rallier Paris à Nantes en 1h56, soit un gain de 9 minutes dans le sens Pays de la Loire-Paris. Par ailleurs, de nouvelles dessertes TER vont voir le jour entre Laval et Nantes où le temps de parcours est significativement abaissé passant de 2h15 à moins de 1h30. De la même manière, Angers est à 52 minutes de Laval en train (1h30 précédemment) et à 1h30 de Rennes (2h10 auparavant). Ces gains de temps vont bénéficier aux habitants et aux entreprises des Pays de la Loire.

Mais la saturation de l'infrastructure sur la ligne Nantes-Angers affecte la qualité de la desserte en région

Avec un taux d'occupation de 80 %, la saturation de la ligne Nantes-Angers est l'une des principales difficultés affectant le transport ferroviaire dans la région. L'ajout de trains supplémentaires est très contraint et les impacts sur la fiabilité peuvent être importants.

Au final, l'offre ferroviaire est assez inégalement répartie sur le territoire régional : les distances d'accès aux gares sont deux fois plus importantes en Mayenne qu'en Loire-Atlantique.

Vélo, covoiturage, des modes de déplacement en progression mais encore marginaux en région

Fin 2015, près de 330 aires de covoiturage sont recensées en Pays de la Loire. **Le covoiturage devient un mode de déplacement alternatif pour les trajets domicile-travail.** Dès lors, il constitue une réelle offre de mobilité pour certains territoires dont les habitants travaillent dans les grands bassins d'emploi de la région.

Parallèlement, **les déplacements en vélo progressent mais essentiellement dans les grandes villes de la région.** En Pays de la Loire, 2,4 % des actifs utilisent le vélo pour se rendre au travail (2^e rang des régions françaises derrière le Grand-Est). Cependant, si 6 % des actifs se déplacent à vélo dans les communes de 100 000 habitants ou plus, la proportion tombe à 2 % dans les communes de moins de 2 000 habitants. La région offre ainsi plus de 2 700 km de voies cyclables.

Le développement de la mobilité électrique

Les Pays de la Loire compte désormais 218 bornes de recharge en service (sauf en Sarthe) et une offre d'avitaillement en Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) en développement à Nantes et à Angers et en prévision en Vendée, Mayenne et Sarthe.

²⁰ La « Virgule de Sablé » consiste en la réalisation d'une liaison ferroviaire (de 3,6 km) entre la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bretagne Pays de la Loire et la jonction ferroviaire de Sablé-sur-Sarthe.

145 000 actifs traversent la Loire pour aller au travail

La Loire est une barrière naturelle qui traverse les Pays de la Loire sur 200 km. **L'implantation des divers ponts (une vingtaine) pour franchir le fleuve influence donc très largement les capacités de déplacement des Ligériens.**

En Pays de la Loire, les grands pôles d'emploi sont plutôt implantés au nord de la Loire (Angers, Nantes et Saint-Nazaire) tandis qu'une grande partie des actifs habitent au sud où le logement est moins coûteux. Le franchissement de la Loire constitue dès lors un point de congestion quotidien.

Un trafic routier dense surtout en Loire-Atlantique

En Pays de la Loire, **le transport routier de marchandises est le mode de transport privilégié.** Avec l'achèvement du réseau autoroutier et **la chute du fret ferroviaire**, sa part de marché a largement progressé, notamment sur courte distance. De plus, malgré la présence de la Loire, **le transport par voie d'eau est peu développé** car le fleuve n'est pas connecté à l'ensemble du réseau fluvial français.

Dès lors, avec 178 millions de tonnes de marchandises transportés en 2015 sur la route, la région pays de la Loire se classe au 6^e rang national des nouvelles régions françaises pour les flux routiers de marchandises.

Le trafic routier global (véhicules légers et poids lourds) **est particulièrement dense en Loire-Atlantique** autour de Nantes et en direction de Saint-Nazaire, de Rennes et de Vannes. Ailleurs en région, le trafic est généralement plus dense aux carrefours des autoroutes de la région (A11, A28, A81, A83 et A87).

Une hausse continue du trafic aérien de passagers

Le projet du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur le site de Notre-Dame-des-Landes vise à faire face à l'augmentation continue du trafic et à la saturation des équipements. Nantes-Atlantique se positionne comme le 7^e aéroport de province et le 1^{er} aéroport du Grand Ouest. En 2016, le trafic passager atteint 4,7 millions de voyageurs.

Une richesse du patrimoine naturel à préserver

Une grande région agricole où l'élevage et le végétal spécialisé sont bien représentés

Les Pays de la Loire cumulent climat et relief favorables à l'agriculture ainsi qu'une surface boisée parmi les plus réduites des régions françaises. L'agriculture, à dominante élevage, se caractérise aussi par une diversité des productions végétales et marque le paysage, entre bocage et plaines ouvertes.

Les Pays de la Loire comptent près de 31 000 exploitations agricoles dont 2 100 sont certifiées bio, et 2,1 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) représentant 7,6 % de la SAU de France métropolitaine. **69 % du territoire régional est ainsi dédié à la production agricole.** Les Pays de la Loire occupent la 4^e place des régions agricoles françaises avec une production de l'ordre de 10 % du chiffre d'affaires national.

Au cours des dernières décennies, l'agriculture régionale a connu d'importantes mutations

En 25 ans, le nombre d'exploitations a chuté de plus d'un tiers, avec la disparition de nombreuses petites exploitations et le regroupement des structures, mouvement engagé depuis les années 1970. La superficie moyenne des exploitations a dès lors augmenté, passant de 27 ha en 1963 à 67 ha en 2013 (61 ha en France métropolitaine).

« En Pays de la Loire comme ailleurs, l'agriculture et la sylviculture participent largement à l'identité régionale et à la gestion de l'espace. Ces activités de valorisation et de gestion de la nature par certaines pratiques adaptées et variées, contribuent donc aussi à la préservation de nombreux milieux naturels et à celle des espèces animales et végétales qui leur sont inféodées »²¹.

²¹ Source : Région Pays de la Loire, « État des lieux régional sur la biodiversité et ses activités associées ».

Des inquiétudes sur le devenir de la biodiversité au regard des mutations socio-économiques en cours et à venir dans le secteur agricole

« Si l'ensemble du territoire régional bénéficie actuellement d'une diversité de pratiques de gestion favorables à la biodiversité, des inquiétudes se font jour sur leur devenir au regard des mutations socio-économiques en cours et à venir. Ainsi, les départements massifs à la retraite des agriculteurs, la déprise agricole sur certains secteurs peu accessibles ou faiblement valorisables (coteaux, fonds de vallée, etc.) et à l'inverse une intensification et une banalisation des secteurs plus favorables à l'agriculture, posent une véritable interrogation sur le devenir de cet espace rural qui couvre 69 % du territoire régional. »²²

Mais également de belles perspectives grâce au développement de filières de valorisation

« **A contrario, l'attractivité agricole des territoires de bocage ou de grandes zones humides par le développement de filières de valorisation** (bois bocage, viande, ...) constitue une opportunité pour le maintien des activités agricoles garantes de la conservation de la biodiversité. Il en est de même pour les initiatives en faveur d'une gestion forestière durable et l'intégration d'espaces forestiers dans des projets territoriaux. »²³

Des espaces naturels à forte valeur patrimoniale

Le territoire régional abrite près de 20 % de sols naturels. C'est moitié moins qu'en France métropolitaine. Région de plaine, les Pays de Loire comptent notamment peu d'espaces boisés. En lien avec cette plus faible proportion d'espaces naturels, la région est relativement moins couverte par les inventaires et protections du patrimoine naturel que le territoire national. En Pays de la Loire, 18 % de la superficie fait l'objet d'un inventaire Znieff²⁴, contre 30 % en France métropolitaine. De plus, 8 % de la superficie (terrestre) est identifiée Natura 2000²⁵, contre 13 % au niveau national.

Au-delà de ces divers inventaires, l'ensemble des départements de la région abrite également 4 Parcs Naturels Régionaux (PNR). Les Pays de la Loire couvrent également des espaces à forte valeur patrimoniale, notamment des milieux humides. **Les zones humides d'importance majeure représentent environ 13 % du territoire régional, contre environ 7 % du territoire métropolitain. En Pays de la Loire, 230 sites²⁶** sont inscrits ou classés. Ils contribuent à l'attractivité de la région et participent au dynamisme du tourisme.

Des ressources en eau souvent fragilisées

Les Pays de la Loire abritent des ressources en eau souvent fragilisées. Parmi les 18 000 km de cours d'eau, **seulement 11 % sont en bon état écologique** (état 2013, publié en 2015). À l'échelle nationale, 43 % des cours d'eau atteignent le bon état. La situation est plus dégradée en Loire-Atlantique, Vendée et Maine-et-Loire qu'en Mayenne et en Sarthe.

Et une consommation d'eau qui recule en Pays de la Loire

Près de 500 millions de m³ sont prélevés chaque année en Pays de la Loire : 15 % dans les eaux souterraines et 85 % dans les eaux de surface. **La préservation de la qualité des cours d'eaux est essentielle et la quasi-totalité de la région est couverte par des schémas d'aménagement, de gestion des eaux (SAGE).**

Hors énergie, la consommation en eau des Pays de la Loire représente 5,5 % de la consommation en eau de la France métropolitaine, soit un poids similaire au poids de la population ligérienne dans l'Hexagone. Entre 2010 et 2013, les prélèvements en eau diminuent en Pays de la Loire et ce plus rapidement qu'en moyenne en France métropolitaine.

²² Source : Région Pays de la Loire, « État des lieux régional sur la biodiversité et ses activités associées ».

²³ Source : Région Pays de la Loire, « État des lieux régional sur la biodiversité et ses activités associées ».

²⁴ **Znieff** (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique) : territoires naturels qui présentent un intérêt écologique, faunistique ou floristique particulier et qui ont fait l'objet d'un inventaire scientifique national sous l'autorité du Muséum National d'Histoire Naturelle.

²⁵ Sites **Natura 2000** : sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

²⁶ Marais littoraux, Val de Loire inscrit au patrimoine Mondial de l'Unesco. La loi du 2 mai 1930, désormais codifiée (Articles L.341-1 à 342-22 du Code de l'Environnement), prévoit que les monuments naturels ou les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque présentant un intérêt général peuvent être protégés. (Dreal).

Les baisses sont marquées dans l'agriculture dans les cinq départements des Pays de la Loire. S'agissant de l'eau potable, la consommation progresse en Loire-Atlantique, conséquence de l'augmentation de population du département. Ailleurs, les prélèvements d'eau douce pour l'alimentation en eau potable sont en retrait à l'image de ce qui se passe en France.

Inondations et accidents technologiques pour principaux risques

Les Pays de la Loire sont principalement exposés au risque d'inondation, par débordement de cours d'eau et par submersion marine : plus de 500 communes sont identifiées. D'autres types de risques naturels, pour certains très localisés, sont également identifiés : mouvements de terrain (liés à la présence de cavités souterraines et aux phénomènes retrait-gonflement des argiles), érosion littorale, risque sismique, tempêtes... Le Maine-et-Loire est concerné par le risque d'inondation par débordement des cours d'eau : 10 % de sa population pour seulement 3 % en Mayenne. La Loire-Atlantique et la Vendée sont surtout exposées aux risques dits littoraux : inondations maritimes, recul du trait de côte, avancées de dunes... 10 territoires sont ainsi couverts par un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et 6 territoires sont classés Territoires à risques importants (TRI) par l'Etat.

Le territoire est également soumis à des risques technologiques, et plus spécifiquement à des risques industriels.

La région compte notamment 28 installations classées Seveso « seuil haut »²⁷. 6 de ces sites sont localisés dans l'estuaire de la Loire, avec une concentration dans la zone industrialo-portuaire de Montoir-Donges (2^e raffinerie de pétrole de France, 1^{er} terminal méthanier d'Europe). Les Pays de la Loire sont par ailleurs exposés au risque lié au transport de matières dangereuses et au risque, plus localisé, de rupture de barrage²⁸.

Une région sensibilisée à la problématique de la gestion des déchets

Des disparités départementales dans la gestion des déchets non dangereux

En Pays de la Loire, 11 millions de tonnes de déchets sont recensées annuellement (hors déchets agricoles et de l'assainissement) dont 3 % sont classés dangereux²⁹.

Concernant les déchets non dangereux, les Pays de la Loire se caractérisent par un comportement favorable des usagers pour le tri et l'apport volontaire des déchets vers des filières de valorisation. Ainsi par habitant, le nombre de kilogrammes d'ordures ménagères restant après collecte sélective est nettement plus faible en Pays de la Loire (195 kg par an) qu'en moyenne en France (269 kg/an).

Les déchets non dangereux sont très variés et d'origines diverses. La priorité pour les producteurs de déchets non dangereux (ménages, collectivités et acteurs économiques) est d'en diminuer la production puis de développer leur recyclage. Le transit et le traitement dans des installations classées pour la protection de l'environnement doivent *in fine* être effectués dans des installations adaptées aux déchets dangereux.

Un territoire maîtrisant la production de déchets dangereux

En Pays de la Loire, la collecte de déchets dangereux est estimée à plus de 273 000 tonnes en 2015. 64 % des déchets dangereux générés en Pays de la Loire sont directement traités au sein de la région. Le territoire s'avère en effet doté

²⁷ Seveso seuil haut : classification de certains établissements industriels présentant des risques d'accidents majeurs issue de la directive Seveso. On distingue par ordre d'importance décroissante sur le plan du potentiel de danger les installations dites « seuil haut », présentant un risque majeur, les installations dites « seuil bas », présentant un risque important. (Dreal).

²⁸ Une vingtaine de barrages identifiés dans les dossiers départementaux sur les risques majeurs en Pays de la Loire, en Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée.

²⁹ Selon le code de l'environnement, un déchet est un résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, une substance, un matériau, un produit que son détenteur destine à l'abandon. Il est plus particulièrement qualifié de « dangereux » s'il présente un risque pour la santé ou l'environnement. Plusieurs acteurs sont susceptibles de produire des déchets dangereux sur un territoire : les industriels, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les établissements de soins ou même les ménages.

de nombreuses installations couvrant la majorité de ses besoins³⁰. **Entre 2006 et 2015, parmi les déchets dangereux générés en Pays de la Loire, la part valorisée est passée de 63 % à 68 %.**

Un territoire en marche vers la transition énergétique

Une stabilité des consommations d'énergie finale

Les deux tiers de la consommation énergétique finale de la région Pays de la Loire sont d'origine fossile (produits pétroliers et gaz naturel). Les consommations d'énergie finale de la région s'élèvent à 7,7 Mtep en 2014. Depuis 2008, elles sont assez stables : les progressions de consommation liées aux augmentations de la population et de l'activité des entreprises sont compensées par l'amélioration des performances énergétiques³¹. La consommation finale varie ainsi essentiellement en fonction de l'aléa climatique. Les déplacements routiers réalisés par les ménages et les professionnels représentent le premier poste de consommation de l'énergie en région suivi de près par le parc résidentiel (27 %).

Une production d'énergie renouvelable en hausse

La part des énergies renouvelables est toujours minoritaire dans le bilan énergétique régional mais elle progresse : les énergies renouvelables représentent 11 % de la consommation d'énergie en Pays de la Loire en 2014 contre 8 % en 2008. L'ensemble des départements ligériens hébergent des installations de productions d'énergie renouvelables et certaines filières sont en plein développement comme l'éolien terrestre, les panneaux photovoltaïques. Le développement de la méthanisation et de la filière biogaz est aussi en cours : 58 unités valorisant du biogaz sont recensées en région au 1^{er} mars 2016.

La région bénéficie de conditions de vent plutôt favorables au développement du parc éolien. **Les Pays de la Loire détiennent ainsi le 6^e plus grand parc éolien France**³². Par ailleurs, la région dispose d'une forte réserve de développement des Énergies Marines Renouvelables (EMR). Deux zones potentielles d'accueil existent actuellement (Saint-Nazaire, les Îles d'Yeu et de Noirmoutier).

De bons indices de qualité de l'air

La région apparaît relativement à l'abri des pollutions grâce à sa situation géographique qui favorise la dispersion des polluants. Toutefois, les activités industrielles, l'habitat et les transports peuvent localement provoquer des pollutions. « En Pays de la Loire, les valeurs limites à ne pas dépasser sont respectées, sauf à proximité d'importantes voies de circulation, mais les objectifs de qualité ne sont pas toujours atteints. »³³

En 2016, 10 journées d'épisodes de pollution ont été enregistrées en Pays de la Loire contre 15 journées dans les Hauts-de-France et 18 en Ile-de-France. Selon Air Pays de la Loire, la qualité de l'air est jugée bonne à très bonne au moins 4 jours sur 5 dans les 7 stations de mesure de la région. **Entre 2008 et 2014, les émissions de polluants dans l'air diminuent.** Le plus fort recul est pour le dioxyde soufre (-44 %) mais les émissions de particules fines reculent également de 11 %.

Une légère baisse des émissions de gaz à effet de serre en Pays de la Loire

En 2014, la région a émis 32,8 MteqCO₂ de gaz à effet de serre contre 34,9 en 2008, soit une baisse de 6 % en 6 ans. Les émissions par habitant sont assez proches d'un département à l'autre à l'exception de la Mayenne où la présence d'une cimenterie influence largement les résultats.

Les Pays de la Loire sont une grande région agricole. Par conséquent, l'agriculture est le premier secteur émetteur (34 %). La combustion dans les transports représente 23 % des émissions. Pour le secteur agricole les émissions sont

³⁰ Traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des déchets d'activités de soins à risques infectieux, des véhicules hors d'usage et des déchets associés, des déchets amiantés.

³¹ Basemis, inventaire 2008 à 2014, productions et consommations d'énergie, émissions de polluants et de gaz à effet de serre à l'échelle des Pays de la Loire et de ses départements, Air Pays de la Loire.

³² Source RTE avril 2017.

³³ Source Dreal, « Profil environnemental des Pays de la Loire », février 2017.

en grande partie (45 %) liées aux phénomènes naturels de rumination. Toutefois, la conservation des prairies dans les systèmes d'élevage de la région permet de stocker du carbone dans les sols, jouant un rôle de puits de carbone similaire à celui assuré par les forêts.

Des températures moyennes possiblement en hausse de 2 à 5 degrés à l'horizon 2050

En 2050, en Pays de la Loire, les températures moyennes annuelles pourraient progresser de 2 à 5 degrés en fonction de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre selon des travaux réalisés par Météo France³⁴. S'agissant des précipitations, les experts sont plus prudents. Elles devraient rester constantes en hiver et diminuer progressivement en été. Ces évolutions ne seront pas sans conséquences sur la production agricole, la fréquentation touristique où sur les modes de vie des habitants, en particulier dans les espaces à forte densité de population du fait de la formation d'îlots de chaleur³⁵.

³⁴ Scénario médian.

³⁵ Les îlots de chaleur urbains sont des élévations localisées des températures, particulièrement des températures maximales diurnes et nocturnes, enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines ou par rapport aux températures moyennes régionales.